



un conjoint travailleur indépendant aider sans embauche

Par **bruneval**, le **08/05/2010** à **14:43**

Bonjour,

ayant travaillé 20 ans dans l'industrie j'ai bénéficié d'un licenciement amiable.(industrie en crise)

Je suis donc chômeur.

Avant d'être licencié, j'ai effectué une formation de moniteur auto-école d'un an et j'ai été un an en maladie pour un cancer.

Ma femme exploitante d'une auto-école au statut de travailleur indépendant, bnc professions libérales, m'emploi de temps à autres.

Puis-je en tant que conjoint l'aider en étant non déclaré.

Le problème étant que si je me déclare, les charges et les revenus du chômage en moins nous ne permettrai pas de vivre, étant donné que dans la situation décrite ci-dessus, nous sommes en balance comptable à 0 actuellement.

Cette situation ne plait guère et nous aimerions travailler l'esprit serein.

Merci d'avance de votre réponse.

Sincère salutations